

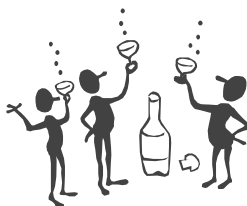


## BONNE ANNEE !

*La Présidente,*

*Jeanne BARBE DELMAS*

*et le Conseil d'Administration vous  
présentent leurs meilleurs vœux pour la  
nouvelle année !*



## Coupe de France

### Résultats 5<sup>ème</sup> tour

Asnières HC – ESM Gonfreville Orcher	28 – 20
ASV Châtenay – Villeneuve Lille Métropole	32 – 31
CSM Puteaux – CO Savigny s/Orge	30 – 26

### Résultats 6<sup>ème</sup> Tour 1/32<sup>ème</sup> de finale

Asnières HC – SMV Vernon St Marcel	26 – 27
CSM Puteaux – ASV Châtenay Malabry	25 – 32

## Information discipline

Afin de prévenir les clubs des conséquences disciplinaires suite à des actes (verbaux et évidemment physiques) envers le corps arbitral, voici, ci-après, l'article L223-2 du Code du Sport (partie Législative) (inséré par la Loi n°2006-1294 du 23 octobre 2006 art.1 Journal Officiel du 24 octobre 2006).

Les arbitres et juges sont considérés comme chargés d'une mission de service public au sens des articles 221-4, 222-3, 222-8, 222-10, 222-12, 222-13, et 433-3 du Code pénal et les atteintes dont ils peuvent être les victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission sont réprimées par les peines aggravées prévues par ces articles.



### FORMATION REGIONALE T.C.2

Il reste des places pour .....

La formation de niveau confirmé  
(ci-joint document pour l'inscription)



### TOURNOI DE PARIS-ILE DE FRANCE MASCULIN

Les 22 et 23 mars 2008

Au Palais Omnisports de Paris-Bercy

FRANCE – RUSSIE – PORTUGAL – GRECE  
(Bon de Commande ci-joint)



### ECOLE FRANCAISE DES ENTRAINEURS

Du 19 au 23 mars 2008 à MALAKOFF  
(Dossier d'inscription ci-joint)